

CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848 RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES

Partie I:

1. Numéro du document CER-OPT64866-C252434	2. ⊠ Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur :	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle de
LES RUCHERS DE TREVARESSE	l'opérateur :
RUE GRANDE	BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE
13610 ST ESTEVE JANSON	Le Triangle de l'Arche - 9 cours du Triangle
FRANCE	92937 Paris-la-Défense Cedex
	N° de code : FR-BIO-10

5. Activité ou activités de l'opérateur

- 6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7 du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production
 - b) Animaux et produits animaux non transformés Méthode de production :
 - ☑ production biologique, sauf durant la période de conversion
 - d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production :

⋈ production de produits biologiques

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

7. 28/10/2022, Paris la Défense, Pour le président de Bureau Veritas Certification, Laurent Croguennec

8. Certificat valable du 14/05/2022 au 31/03/2024

Partie II:

Répertoire des produits

NOM DU PRODUIT	000000000000000000000000000000000000000
Autres produits de l'apiculture	Agriculture Biologique
Essaims	
Gelée royale	Agriculture Biologique
Miel	Agriculture Biologique
Types de miel : Garrigue printemps, lavande, châtaignier, garrigue été, Garrigue au Safran	
Pollen	Agriculture Biologique
Propolis	Agriculture Biologique
Ruches	Agriculture Biologique
NAPI 1330034	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Autres informations
Seule la version électronique disponible sur https://certifie.bureauveritas.fr/ fait foi.



Page 1 / 1 A-E38-1-21